

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**MAIRIE  
DE  
29160 – CROZON**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un novembre à dix-huit heures,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de M. Patrick Berthelot, Maire de Crozon.

### DATE DE CONVOCATION

**14.11.2024**

### DATE D’AFFICHAGE

**27.11.2024**

### NOMBRE DE CONSEILLERS

En Exercice	28
Présents	24
Votants	28

### N° 074/2024

### OBJET :

### 2 – ADMINISTRATION GENERALE

### 2-3) Motion de soutien à l'Université de Bretagne Occidentale

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de Quimper au titre du contrôle de légalité le et qu'elle a été notifiée aux intéressés le

Le Maire

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice à l'exception de :

- Christiane Dreux avec procuration à Patrick Berthelot
- Marie-Laure Le Bris avec procuration à Hervé Le Roux
- Typhaine Velly avec procuration à Fanchon Le Monze
- Antonella Gironi avec procuration à Chantal Sévellec

Formant la majorité des membres en exercice.

Clélia Gaudin a été élue secrétaire de séance.

Excusée : Flavie Robin, Trésorière

Assistaient également à la séance :

Emmanuelle Touchain-Le Gallou, directrice générale des services – Brigitte Tertu, responsable du service Finances – Catherine Caparros, responsable des ressources humaines - Marina Ely, assistante de direction

L'Université de Bretagne Occidentale (UBO) a une grande importance pour le développement économique, social et culturel du Finistère, l'excellence de la formation dispensée par l'UBO est reconnue au niveau national et international.

Cependant, l'UBO rencontre des difficultés financières qui limitent sa capacité à remplir ses missions de service public.

Sur proposition de l'association des maires du Finistère, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- appelle l'État à rétablir une équité de financement entre les universités, en mettant fin aux inégalités de dotation par étudiant.
- s'engage à travailler aux côtés de l'UBO pour défendre ses intérêts et promouvoir son développement.

A Crozon, 22 novembre 2024

Le Maire,



Patrick BERTHELOT

Accusé de réception en préfecture  
029-212900427-20241121-074-2024-DE  
Date de télétransmission : 26/11/2024  
Date de réception préfecture : 26/11/2024